



CONDITIONS GENERALES Académie mdc

INSCRIPTION

L'inscription à l'Académie MDC est gratuite. Les élèves peuvent débuter les cours à tout moment durant l'année. Chaque élève est prié de remplir le contrat d'inscription et de prendre connaissance du règlement interne. Pour les mineurs, l'accord des parents est obligatoire.

COTISATION

Les premières cotisations doivent être réglées au moment de l'inscription. Par la suite, les factures envoyées chaque trimestre doivent être réglées selon les conditions mentionnées sur le document.

Le montant des cotisations est établi en tenant compte des vacances scolaires. Cellesci sont donc déjà déduites et ne sont pas remboursables. Cependant, les jours fériés officiels du canton de Neuchâtel peuvent être récupérés durant la même semaine du congé.

En raison des vacances, les deux mois de juillet et août sont regroupés en une seule cotisation, due à fin juin sans exception.

Les cours manqués ne justifient aucun remboursement ni déduction de la cotisation. Cependant, sur demande dans les 24 heures précédant le cours manqué, celui-ci peut être remplacé dans la semaine qui suit l'absence même dans une autre discipline. En cas de force majeure – accident/maladie nécessitant un arrêt de plus de deux semaines – et sur la base d'un certificat médical, le contrat et donc les cotisations sont temporairement suspendues (aucun remboursement n'est effectué).

En cas d'impossibilité d'assurer le maintien des cours dû à des circonstances exceptionnelles, telle qu'une pandémie, aucun remboursement de cotisations ne peut être exigé. Toutefois, en cas de fermeture de l'Académie, il peut être proposé de reporter les montants déjà versés.

Toute modification de cours – changement de discipline ou de niveau – doit faire l'objet d'une demande écrite auprès du secrétariat. L'Académie MDC se réserve le droit d'accepter ou de refuser la modification.

Si une modification est liée à une réduction du nombre de cours, veuillez vous référer au paragraphe *Résiliation*.

COURS D'ESSAI

Toute personne intéressée par l'un de nos cours a la possibilité de faire un essai au prix de 15 francs. En cas d'inscription définitive, le cours d'essai est gratuit.

RESILIATION

Le contrat peut être résilié en tout temps moyennant un <u>préavis de trois mois</u> pour la fin d'un mois, faute de quoi les cotisations sont dues. Toute résiliation doit impérativement être transmise par écrit et en courrier recommandé au secrétariat. Une résiliation par courrier électronique n'est pas admise.

VACANCES

L'Académie MDC est fermée durant les vacances scolaires (sous toute réserve de modification), soit :

- 1 semaine de relâche au 1^{er} mars,
- 2 semaines durant les vacances de Pâques,
- 6 semaines durant la période estivale,
- 2 semaines durant les vacances d'automne
- 2 semaines durant les fêtes de fin d'année

Une communication détaillée au sujet de la fermeture de l'Académie est consultable en ligne sur notre site internet.

ABSENCE DU PROFESSEUR

Il peut parfois arriver qu'un professeur soit absent et, de ce fait, soit remplacé afin d'assurer le cours. L'Académie se réserve le droit d'ouvrir et/ou maintenir un cours selon le nombre d'élèves inscrits.

TARIFS MENSUELS - ABONNEMENT

Cours de 60min	Dès 6 ans	Dès 14 ans
1 cours/semaine	79	89
2 cours/semaine	145	163
3 cours/semaine	192	216
4 cours/semaine	223	251
5 cours/semaine	239	269
1 cours de 90min/se	em. 115	135

TARIFS MENSUELS - FORMATION

Formation complète 289.- 325.-

Avec le forfait *Formation complète*, l'élève peut suivre un programme personnalisé, soit des cours adaptés à son âge et à son niveau (full access), un suivi avec les professeurs ainsi qu'une évaluation orale et écrite. L'élève bénéficie également d'un contrôle auprès de notre physiothérapeute, ainsi que des tarifs préférentiels pour les workshops organisés par l'Académie MDC.

TARIFS DES COURS A LA CARTE TARIFS DES COURS PRIVES

Carte de 5 cours 135.- Sur demande.

Carte de 10 cours 245.-

Les cartes ne sont ni transmissibles ni remboursables. Elles se paient à l'avance par virement bancaire. Leur validité est d'une année.

REGLEMENT INTERNE

RESPONSABILITE DE L'ACADEMIE

L'Académie MDC ne couvre pas les risques de maladie et d'accident : chaque élève doit être assuré personnellement. De même, la responsabilité de l'Académie n'est pas engagée pour tous les dommages, accidents et/ou blessures causés ou subis lors des cours ou durant les représentations.

L'Académie décline toute responsabilité pour les objets perdus, oubliés ou volés dans les vestiaires et à l'intérieur des locaux.

DROIT A L'IMAGE

Sauf avis contraire de l'élève ou de son représentant légal, la direction se réserve le droit d'utiliser les images photographiques ou filmées en cours ou lors des représentations pour sa communication.

DISCIPLINE ET RESPONSABILITÉ DE L'ÉLÈVE

Une tenue correcte ainsi qu'un comportement respectueux envers chacun est exigé dans l'enceinte de l'Académie. Merci de rester calme aussi bien dans les salles de cours que dans les couloirs ou les vestiaires. Les élèves sont seuls responsables des dégradations qu'ils pourraient occasionner à l'intérieur des locaux

La direction se réserve le droit de refuser un élève pour cause de non-paiement ou de comportement inadéquat.

ACCES AUX SALLES ET VESTIAIRES

Les chaussures ne sont pas autorisées dans les locaux, un meuble est à disposition dans le couloir pour les ranger.

Il est conseillé de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires (sacs à main, bijoux, argent, téléphones, etc.). Ceux-ci peuvent être déposés dans les salles pendant les cours. Les téléphones portables doivent être mis en mode silencieux.

De même, les aliments et boissons sont interdits dans les salles de danse.

Tout élève désirant occuper les locaux en dehors des heures de cours pour des répétitions, préparation à un concours, etc. et/ou prendre des cours particuliers, est prié de s'adresser à la direction.

TENUE VESTIMENTAIRE

Veuillez vous référer à notre document interne transmis lors de l'inscription et disponible au secrétariat.

PUBLIC

Afin de ne pas perturber les élèves, il est demandé de ne pas entrer dans les salles de danse pendant les cours. Des cas exceptionnels peuvent être acceptés après entente avec le professeur.